

Formulaire de réclamation

Définition : Une réclamation est un mécontentement d'un client envers un professionnel, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle est formulée.

Une demande de service, d'information, de clarification ou d'avis n'est pas une réclamation.

Délai de traitement : Selon la complexité de votre réclamation, elle peut faire l'objet des traitements suivants :

- Nous avons vous répondons à votre réclamation dans un délai de 10 jours maximum.
- Si nous ne pouvons pas vous répondre dans les 10 jours, nous accusons la réception de votre demande. Nous avons un délai de réponse de 2 mois maximum.

Merci de compléter ce formulaire, et nous le transmettre par mail à reclamation@acces-emprunt.fr ou par voie postale à : ProSafe – 24 boulevard Gabriel Guist'Hau - 44000 NANTES.

Coordonnées

Monsieur

Madame

Nom* :

Prénom* :

Numéro de téléphone :

Email* :

Réclamation

Objet de la réclamation* :

Indiquez ici vous avez une référence de contrat, client, ...

Type de référence

Numéro

Type de référence

Numéro

Type de référence

Numéro

Détail de la réclamation :

Date de la réclamation :

Signature* :